

état des lieux de sortie propriétaire locataire

Par dane7471, le 26/06/2011 à 20:13

bonsoir, je viens de faire l'état des lieux de sortie, la porte de douche est enfoncé sur le côté du mur, le locataire pour lui c'est déformé! il a pris des photos! de la porte ,il est notifié deux portes celle de la salle de bain + porte de douche ,je n'ai rien mentionné de cela pas de dégradation. Le lino de la salle de bain, je l'ai acheté un mois avant de louer l'appartement , un lino de qualité, maintenant il est déchiré , le locataire a mis du silicone pour cacher cela , il m'a répondu que c'est restauré maintenant après avoir pris une photo il a fait cela devant moi ,a-t-il le droit ? de se servir de photo? Il a signé l'état des lieux de sortie, lino déchiré + porte de douche j'ai laissé déformé + enfoncé je l'ai entouré, maintenant puis-je peux changer le lino , puis la porte de douche merci j'attends vos réponses , au revoir

Par Domil, le 26/06/2011 à 21:01

Si l'EDL indique "lino déchiré", c'est qu'il est déchiré.

Par dane7471, le 26/06/2011 à 21:19

merci de votre réponse, pour la porte de douche?

Par Domil, le 26/06/2011 à 22:17

Si c'est indiqué défoncée, c'est que c'est défoncé

Très juridiques , vos derniers commentaires , Domil!

Par dane7471, le 26/06/2011 à 23:18

merci bonne soirée